



**ALERTE CONGOLAISE POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LES
DROITS DE L'HOMME**



+243 999 036 894



direction.acedhrdc@gmail.com



www.acedhrdc.org

Communiqué de presse n° 005/2026/Se/ACEDH-RDC

L'ACEDH SALUE L'AUGMENTATION DE LA CAPACITE ENERGETIQUE FOURNIE PAR LE PARC DES VIRUNGA AU NORD-KIVU : IL EST POSSIBLE DE TIRER PROFIT DU PARC SANS LE DETRUIRE, PRESERVONS LE POUR L'INTERET COMMUN

Moteur du développement économique et social, les efforts des initiatives fournies par les chaînes d'activités autour du Parc des Virunga sont une inspiration, transformation, innovation d'une conservation intégrée aux besoins de sauvegarde sociale et justice climatique. Dans un système décentralisé, plus responsable et transparent après **13.1 Mégawatts de Matebe, 14 mégawatts d'Ivingu, 1.4 Mutwanga, Virunga offre 15 mégawatts comme premier service sur 42 mégawatts de Rwanguba**, le Nord-Kivu garde sa posture de province de référence et d'inspiration pour les initiatives d'accès universel aux énergies renouvelables aux échelles décentralisées. Il pourra servir de point catalyseur de croissance nationale en énergie et développement via le Couloir Vert Kivu –Kinshasa, l'énergie étant indispensable pour la sécurité, indépendance économie, investissements, industrialisation et amélioration du bien-être, justice et sécurité climatique ;

L'Organisation Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits de l'Homme en sigle ACEDH, a appris avec une grande satisfaction la mise à la disposition de la population du **Nord-Kivu de ces 15 mégawatts supplémentaires d'énergie électrique.**

Dans un contexte marqué par de nombreux défis sécuritaires et autres, l'ACEDH estime que cet acte majeur est à saluer car il constitue une avancée significative dans l'amélioration de l'accès pour tous à une énergie abordable, durable et fiable, l'un des axes prioritaires de son engagement. Cette augmentation de la capacité énergétique contribue non seulement au bien-être des populations, mais aussi au développement économique local, au soutien des activités semi-industrielles et artisanales, et à la réduction de la pression sur les ressources naturelles du Parc Nationales de Virunga ainsi qu'à l'harmonisation des relations et la cohabitation pacifique entre les riverains et le Parc.

Le Parc des Virunga prouve à la face du monde et à la nation congolaise que la forêt bien gardée peut beaucoup donner car cette production s'accompagne des emplois verts et des initiatives d'entrepreneuriat et technologiques, sans cette énergie, celles-ci seraient impossibles. Outre son importance économique et social au niveau local, il sied de noter que l'énergie produite par Virunga Energies constitue un socle dans l'accomplissement de l'article 48 de la Constitution de la RDC, de l'Objectif du Développement Durable N°7, du Programme du Secrétaire Général des Nations Unies SE4All : Sustainable Energy for All (en français : Énergie durable pour tous) et généralement une contribution notable à la transition énergétique juste et à la lutte contre le changement climatique en renforçant la position de la RDC comme Pays Solution.



direction.acedhrdc@gmail.com



www.acedhrdc.org

L'ACEDH encourage la poursuite de tels efforts et appelle les autres acteurs publics et privés conformément à la loi congolaise, à s'inscrire dans cette dynamique visant à garantir l'accès universel à l'énergie, conformément aux objectifs de développement durable.

Elle appelle au Gouvernement de la République de mettre en place des politiques fiscales d'allégement, de parrainage entre Virunga et les autres Parcs ou Provinces à faibles capacités, de protéger et soutenir les investissements disponibles pour un réseau électrique national décentralisé.

Les communautés riveraines sont également appelées à développer un esprit positif en faveur de la protection des écosystèmes et ressources du Parc National des Virunga, ce poumon économique et climatique provincial incomparable qui ne cesse d'attirer des investissements présentement et dans le futur tout en préservant ses valeurs naturelles malgré la situation d'insécurité dans la zone.

Fait à Beni, le 10 février 2026

Pour l'Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits de l'Homme

Le secrétariat Exécutif

Me Olivier NDOOLE



asbl